

## **L'étude des populations sans domicile : le problème de la définition**

Jean-Marie FIRDION (chargé de recherche, INED, France)

### ***Introduction***

Selon Emile Durkheim, « la première démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question » (Durkheim 1895:34). Remarquons que cela vaut pour la recherche, quelle que soit la discipline. Une étape importante, certes, mais qui n'est pas si préliminaire que veut bien le dire Durkheim puisqu'elle s'inscrit dans un processus itératif où l'on tente d'approcher l'objet de recherche par l'exercice de la définition et le rappel des cadres théoriques mais aussi par la confrontation avec la « réalité du terrain » et les connaissances empiriques accumulées. Travailler à définir l'objet, donc, mais aussi en comprendre les enjeux.

Karl Popper se plaisait à dire qu'il n'y a pas d'observation « pure » de la réalité (sociale ou autre), que nos observations (ou expériences) sont *imprégnées de théorie* (Popper 1979:177). Cette démarche de définition permet alors d'explicitier le/les concept(s) et présupposé(s) théorique(s) (toute théorie est réfutable) sur lesquels se bâtissent la recherche. Ce faisant, elle ouvre le champ à la critique et à la mise à l'épreuve. Karl Popper, cependant, ne poussait pas à un perfectionnisme stérile puisque, pour lui, seules sont intéressantes les propositions primitives, les énoncés et les assertions (qui peuvent être réfutés) et non la définition en soi, qui ne constitue qu'une base indispensable ne nécessitant pas d'y passer trop de temps : « nous ne devrions jamais tenter d'être plus exacts ou plus précis que ne le requiert le problème auquel nous sommes confrontés » (Popper 1979:117).

Cette étape de la recherche vaut aussi (et peut-être surtout) comme « instrument de rupture » (Bourdieu *et al.* 1986). En tant que démarche de clarification, elle peut contribuer à la lucidité du chercheur sur sa propre recherche (l'*auto-analyse* dont parle Pierre Bourdieu en serait la continuation) en l'éclairant, par exemple, sur les perceptions de sens commun intériorisées et l'*habitus* mobilisés par son approche.

La recherche envisagée ici est une recherche empirique, en conséquence « les problèmes sont inséparablement pratiques et théoriques » (Bourdieu 1993:903). Cela nous conduit à produire une définition conceptuelle ainsi qu'une définition opérationnelle (D. Laberge & S. Roy 1991) c'est-à-dire applicable à un terrain particulier concret et relevant de cette différence entre l'univers théorique d'une recherche et l'univers pratique couvert par une base de sondage. Apparaît alors nécessairement un certain « faire avec » tenant compte des contraintes réelles et objectives du monde social et de celui de la recherche en particulier. L'une comme l'autre de ces définitions constituent des étapes délicates et décisives qui s'articulent entre elles pour obtenir un tout cohérent grâce au processus itératif évoqué plus haut.

Si l'on s'intéresse aux populations dites sans domicile, ces deux types de définition posent difficulté pour des raisons à la fois classiques et assez spécifiques. Comme dans toute

problématique sociale, dès lors que l'on envisage un point de vue dynamique, on se trouve confronté à la multidimensionnalité et la complexité (notamment temporelle) du phénomène à étudier. Par ailleurs, dans notre cas, nous sommes aussi confrontés au fait que la marginalité (par rapport aux normes sociales) de la population étudiée, et donc son étrangeté, peut renforcer l'*ethnocentrisme* du chercheur (Bourdieu 1972:166) et conduire à une folklorisation des représentations ou à l'oubli des actes (réflexifs ou linguistiques) par lesquels l'objet a été construit. Enfin, il s'agit d'un sujet « sensible » politiquement c'est-à-dire comportant de forts enjeux et attentes (au niveau national comme local) qui peuvent interférer avec la démarche de connaissance (Firdion *et al.* 1995, Rossi 1987, Snow & Anderson 1993, Tosi 1999).

Il faut garder à l'esprit que l'exercice de définition peut conduire à une régression infinie si l'on cherche une précision absolue<sup>1</sup>, si l'on tend à atteindre l'essence de l'objet (nous reviendrons plus loin sur l'approche essentialiste), comme s'il pouvait y avoir une définition « vraie ». Or nous savons qu'il n'y a pas de définition vraie pas plus que de théorie vraie. Nous nous efforçons au mieux de nous approcher de la vérité, ce qui est tout à fait différent, et de produire des énoncés clairs pouvant être testés et réfutés.

### ***Influences et réciproques***

Ce travail de définition, malgré ses limites, demeure indispensable, d'autant plus qu'une définition spontanée peut se trouver influencée par des catégories relevant d'un autre champ intellectuel. Ainsi, il peut paraître pertinent d'adopter une définition présente dans un texte administratif (comme nous le verrons) ou une loi (comme celles qui, aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, définissent les *homeless people*) mais ces catégories ont, en général, pour but la gestion de prestations sociales ou l'attribution de dotations budgétaires locales (mais parfois aussi la répression) et non l'analyse du phénomène (Conseil de l'Europe 1993). Ainsi, dans les années 60, aux Pays-Bas, le sans-domicile, *thuisloos* (littéralement : ayant évacué (*loos*) un logis (*thuis*)), est désigné comme « une personne qui, de façon temporaire ou permanente, se trouve dans une condition sévère de vulnérabilité sociale, personnelle et relationnelle suite à laquelle elle n'est plus capable d'entretenir des relations fonctionnelles et sociales dans les formes courantes de vie sociale » (Firdion & de Feijter 2002). On perçoit que les jugements de valeur prédominent dans cette définition de même que les points de vue subjectifs (« sévère », « plus capable », « courante ») mais une telle définition avait été établie dans un but de gestion de l'action sociale et notamment afin de distinguer entre des catégories d'ayant droit, comme les *thuislozen* et les *daklozen* (ces derniers étant des sans-abri pour cause d'inondation ou d'incendie). Le problème survient lorsque cette définition est reprise par des chercheurs qui conduisent des études auprès de ces populations. On court alors le risque de justifier scientifiquement une telle catégorie administrative (et donc de pérenniser ses frontières en termes de population éligible et les jugements de valeur qu'elle contient) et de sous-estimer les effets structurels et macroéconomiques sur l'apparition ou le développement du phénomène étudié (Murie 1988, Watson & Austerberry 1986).

---

<sup>1</sup> « Je n'affirme pas bien sûr qu'un accroissement de la précision d'une prédiction, par exemple, ou même d'une formulation, n'est pas quelque chose de hautement souhaitable. Ce que je suggère, c'est qu'il n'est en aucun cas souhaitable de faire de la recherche de la précision – surtout de la précision linguistique – une fin en soi. Cela mène le plus souvent, en effet, à une perte de clarté dans l'expression, et à une perte de temps et d'énergie sur des préliminaires qui se révèlent le plus souvent inutiles, dépassés qu'ils sont par les véritables progrès faits en la matière. Il ne faut jamais essayer d'être plus précis que ne l'exige la situation du problème. Peut-être pourrais-je formuler ma position comme suit. Tout accroissement de la clarté a une valeur intellectuelle par lui-même. Une plus grande exactitude, ou précision, n'a en revanche qu'une valeur pragmatique comme moyen pour une fin déterminée. Cette fin est d'ordinaire un accroissement de la capacité qu'a une théorie d'être testée ou critiquée. » (Popper 1976:31).

Il faut aussi considérer l'effet symétrique. Une définition utilisée par une équipe de recherche peut influencer sur la perception sociale et politique d'un phénomène social, par exemple en définissant les populations sans domicile par leurs manques ou leurs incapacités. Certaines définitions construites aux Etats-Unis (concernant les *homeless* ou les *poor people*) reposaient sur des incapacités ou des dépendances de ces personnes (maladie mentale, paresse, alcoolisme, etc.) et les constituaient comme des groupes inadaptés à la vie sociale et socialement distincts (par leurs comportements, leur culture...) de la population générale. De telles approches risquent alors de démobiliser les professionnels du monde politique, du travail social et sanitaire (estimant, par exemple, que les *homeless* ne font pas partie de leur monde social et que les actions en faveur de ces populations pourraient être mal perçues par leurs concitoyens) tout comme un public plus large (*via les media*) avec pour conséquence une « fatigue compassionnelle » (Damon 1995, Marpsat & Firdion 2000, Schneider & Ingram 1993).

### ***Définition conceptuelle***

Visibles dans l'espace public, ne possédant pas d'ancrage territorial officiel, ces personnes dépourvues de logement stable posent question à la société et aux intervenants sociaux en particulier. Tout naturellement, de telles personnes ont été définies à partir de ces deux critères. Cependant, les monographies, les études qualitatives conduites auprès de ces populations sans domicile et des populations pauvres nous montrent que l'absence d'un « logement à soi » n'est pas un état facile à définir. Nous découvrons un continuum de situations vis-à-vis du logement, allant des plus précaires (dormir sur un banc dans la rue) jusqu'aux plus stables (être propriétaire ou locataire d'un logement et disposer de ressources stables). Il resterait à définir, au sein de ce continuum, des bornes qui délimiteraient la population concernée par la recherche, une sorte d'*intelligent segmentation* (Cordray et Pion 1991), une ligne de démarcation (*line drawn*, Watson et Austerberry 1986) au sein de la population précaire de façon à ce que cette délimitation porte sens sociologiquement.

Malheureusement, cette segmentation n'est pas aisée car les règles de décision sont alors complexes et prêtent à discussion. Voici une liste non exhaustive de cas posant difficulté : une personne hébergée en surnombre dans sa famille, un locataire de box de parking habitant dans ce lieu, un jeune placé dans un foyer de la DDASS ou de la PJJ (Firdion à paraître), une personne occupant sans titre une maison ou un appartement, etc. Il apparaît que pour saisir une situation vis-à-vis du logement, il faut tenir compte de quatre dimensions (Clanché 2000) : le type d'habitat (allant de la maison à l'abri de fortune dans un bois), le statut d'occupation (et notamment l'absence de contrat de location ou de sous-location), la qualité du logement (et notamment son insalubrité qui peut être cause d'expulsion), la stabilité d'occupation (une personne peut être locataire ou propriétaire mais menacée par un arrêté d'expulsion). Les personnes sans domicile pourraient se trouver dans les situations les plus précaires de chacune de ces dimensions, mais aussi se caractériser par l'accumulation de situations peu favorables sur plusieurs dimensions. La complexité s'accroît mais sans que l'on gagne véritablement en clarté ni en critère de décision.

Certains chercheurs ont appuyé leur définition sur la déclaration des personnes enquêtées (« avez-vous un logement ? ») mais, en français, le mot logement est plus ambigu que le terme *home* en anglais (qui, déjà, n'est pas sans poser difficulté). Chaque enquêté(e) opère alors sa classification (dans le sens d'un choix classant et classé) pour son propre cas, sans que l'on puisse garantir, par le protocole, une homogénéité de collecte (deux personnes

vivant la même situation vis-à-vis du logement peuvent se classer différemment<sup>2</sup>). De ce fait, toute analyse quantitative se trouve alors compromise.

D'autres travaux tentent de résoudre le problème en restreignant l'univers aux personnes privées d'un toit et d'un abri pour dormir la nuit de l'enquête. Toutefois, même ainsi restreinte, cette catégorie rencontre des difficultés pour en préciser les bornes<sup>3</sup>, et cela conduit parfois à n'inclure dans la définition que les personnes les plus désocialisées (les clochards par exemple) dans une sorte de course à la dérégulation « absolue », ce qui n'est pas sans effet sur le mode d'analyse de la population enquêtée. De plus, ces définitions étroites contiennent, en elles-mêmes (et sans doute de manière inconsciente), la solution à la question posée « quelle action sociale envisager pour aider les personnes privées de toit ? » : augmenter le nombre de lits en centre d'hébergement (Mauger 2000). L'on peut penser alors à une contamination de la définition conceptuelle par des préoccupations de gestionnaires de l'action sociale (préoccupations légitimes mais d'une autre nature que celle d'une démarche de connaissance).

Si l'on se tourne vers d'autres caractéristiques de ces populations, on trouve une forte proximité avec les populations pauvres logées (origine sociale, capital scolaire, qualification, etc.). Les personnes sans domicile se trouveraient donc à l'extrémité la plus défavorable d'un continuum tant du point de vue de la situation vis-à-vis du logement que du statut social (Tosi 1999, Murie 1988, Rossi 1989, Watson et Austerberry 1986). Alors pourquoi se focaliser sur l'absence de logement ou sur le type de logement ? Cela a-t-il un sens sociologique ? Par exemple, si nous cherchons à savoir si le phénomène des « sans-domicile » est un cas extrême de la pauvreté/précarité, est-il alors pertinent de prendre la situation vis-à-vis du logement comme point de référence de la population (l'univers) à enquêter ? Ne serait-ce pas un artefact causé par l'existence de politiques d'aide sociale ancrées sur le lieu de résidence ?

D'une part, le logement est un « territoire », lieu de sécurité et de ressources, mais aussi un lieu où l'on se reconstruit et où l'on construit des stratégies pour faire face à l'adversité. Être privé d'un tel lieu est une grave atteinte au bien-être de la personne. D'autre part, « se trouver à la rue » est considéré comme un des stades les plus bas de la déchéance sociale (Mauger 2000). La perte du logement fait sens pour l'agent social (sa perception de sa situation et de lui-même), mais elle fait sens également pour ceux qui l'entourent par la perception qu'ils ont de cette personne. Toutefois, il faut se garder d'une position misérabiliste. L'intérêt que nous portons à cette situation du logement ne vaut que pour sa capacité à éclairer des processus en œuvre parmi la population générale et à nous aider à mieux comprendre pourquoi certaines situations se dégradent tandis que d'autres s'améliorent. N'oublions pas que, dans certains cas, la situation « à la rue » correspond à une stratégie pour échapper à une situation pire encore (guerre, conjoint violent, famille incestueuse...). Les personnes qui ont fait un tel choix comptent bien échapper le plus vite possible à cette situation très précaire d'absence de logement (elle n'est pas un but en soi) et il faut resituer ces personnes dans leur histoire pour comprendre leur vécu. Ce qui implique une démarche de biographie rétrospective, afin de ne pas engluier les personnes enquêtées dans leur présent certes difficile mais qui ne résume pas leur histoire singulière ni leurs potentialités (Firdion et al. 1995). Il convient de prendre en compte le fait que les situations que nous observons ne sont pas « définitives », elles ont un caractère heureusement transitoire

---

<sup>2</sup> Ainsi, les personnes logeant dans un appartement d'un CHRS organisé en structure dispersée, se déclarent parfois locataires en logement ordinaire, et parfois hébergées en CHRS (cf. l'enquête SD2001 de l'INSEE) ; l'identification du bailleur et du statut dans le logement permet alors de lever l'ambiguïté.

<sup>3</sup> Est-ce que la cabane en bois, cartons et bâches en plastique édiflée dans le Bois de Boulogne est un abri ou non ? Est-ce que l'installation dans un tunnel du chemin de fer de la Petite Ceinture est un abri ou non ? etc.

(pour la majeure partie de ces personnes), cela rend donc nécessaire l'analyse en termes de trajectoire.

### ***Définition opérationnelle***

Si l'on est un peu plus au clair sur la part de la population que nous souhaitons enquêter (des personnes privées de logement autonome stable, la frange la plus précarisée de la population générale), les problèmes sont loin d'être résolus puisqu'il faut traduire ces termes en un dispositif de collecte (plan de sondage, etc.) opérationnel. Nous sommes dans une disposition d'« objectivité sous contrainte » (conditions d'enquête, etc.) (Combessie 1986). Comment justifier un choix parmi toutes ces situations (il faut prendre en compte les différentes dimensions évoquées plus haut au sujet du logement), comment le traduire dans un protocole d'enquête réalisable avec de bonnes chances de succès ?

Les sans domicile sont aussi difficiles à définir (opérationnellement notamment) que les « pauvres » (Watson et Austerberry 1986). Pas plus que les pauvres, ils n'existent en tant que groupe social : ils ne se définissent pas comme « sans domicile », la qualité de SDF est avancée par certaines personnes en difficulté lors de stratégies de présentation de soi pour obtenir une aide ou une prestation, mais elle ne coïncide pas toujours avec la situation réelle de logement de la personne considérée. Ce statut vis-à-vis du logement n'est que très rarement, et dans des circonstances particulières (occupation, manifestation...), revendiqué comme une identité. Les sans-domicile, comme les pauvres, se définissent eux-mêmes par leur profession (ou ancienne profession), leur rôle familial (mère de famille...), etc. Ils ne forment donc pas un groupe social comme le remarquait déjà Alexandre Vexliard dans les premiers travaux d'après-guerre sur cette population (Vexliard 1957). Cela contribue à rejeter une approche de type essentialiste qui réduirait ces personnes à leur situation vis-à-vis du logement, cette absence de logis constituant leur « trait » commun, indépendamment de leur condition sociale, et caractérisant originellement leur essence (Schnapper 1998). Pour contrer cette approche, nous dirons parfois qu'il s'agit de pauvres parmi les pauvres.

Il nous reste donc à trouver un moyen de délimiter cette population en accord avec notre problématique et les contraintes de la réalité sociale. « Ne jamais prendre pour objet de recherches qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères extérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition » (Durkheim 1895:35).

Nous nous sommes alors inspirés de la démarche de Georg Simmel lors de son étude sur les pauvres. Il a défini ceux-ci comme les utilisateurs des services qui leur sont destinés (Simmel 1908). De la même manière, nous avons défini notre univers comme celui des personnes utilisatrices des services d'aide aux sans-domicile (spécifiquement les services d'hébergement, de restauration gratuite, d'accueil de jour).

Une telle définition présente l'avantage de ne pas définir la population par ses manques (sans...) et de ne pas la considérer comme un groupe à part de la société (approche de type essentialiste). Les limites de cette segmentation apparaissent aussi clairement parce qu'il est évident que certaines personnes sans domicile ne font pas appel à un service d'aide au cours de la période d'enquête (1 à 2 mois en général) et ont donc une probabilité nulle d'être enquêtées (on oublie trop souvent que tout univers pratique et tout échantillon est imparfait). Cela nécessite, en conséquence, de conduire des investigations complémentaires pour mieux connaître une telle population qui échappe à notre univers pratique (ainsi Maryse Marpsat a conduit, en marge de l'enquête statistique de l'INSEE dont nous parlera Bernadette de la Rochère dans un instant, des investigations, à Paris et dans plusieurs villes de province,

auprès des personnes rencontrées par les maraudes et autre service itinérant de nuit et de jour, Marpsat *et al.* 2002).

### **Conclusion**

Ce compromis entre le conceptuel et l'opérationnel est à trouver pour chaque problématique d'enquête, que celle-ci soit quantitative ou qualitative. Aucune solution ne sera parfaite, mais il importe que les définitions soient claires et que leurs limites soient explicitées, ce qu'ont fait les auteurs des travaux scientifiques qui sont présentés dans ce chapitre.

Certains ont pu nous reprocher d'avoir choisi une « définition par défaut et de manière empirique ». Ce bref exposé me conduirait à conclure que c'est bien le cas de toute démarche scientifique, parce qu'il n'y a pas de définition « vraie » et qu'il faut « faire avec » le monde réel ; pour autant, cela ne doit pas nous conduire à sous-estimer ce moment crucial de la construction de l'objet de recherche, construction dont les imperfections (qu'il nous faut identifier et investiguer) sont aussi des sources d'enrichissement de notre démarche.

### **Bibliographie**

- Bourdieu P. 1993 « Comprendre », in Bourdieu (ed.) *La misère du monde*, Paris : Seuil, pages 903-925.
- Bourdieu P. 1972 *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris : Librairie Droz.
- Bourdieu P., Chamboredon J.C., Passeron J.C. 1986 *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton-Bordas.
- Clanché F. 2000 « Le classement des situations de logement », in Marpsat & Firdion (eds.), p.193-207.
- Combessie J.C. 1986 « A propos de méthodes : effets d'optique, heuristique et objectivation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°10, p.4-24.
- Conseil de l'Europe 1993 *Les sans-logis*, Rapport établi par le Groupe d'étude sur les sans-logis, Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.
- Cordray D.S., Pion G.M. 1991 "What's behind the Numbers? Definitional Issues in Counting the Homeless", *Housing Policy Debate*, 2(3):587-616.
- Damon J. 1995 *Des hommes en trop. Essai sur le vagabondage et la mendicité*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- Durkheim E. 1895 (1983) *Les règles de la méthode sociologique*, collection « Quadrige », Paris : Presses Universitaires de France.
- Firdion J.M. (à paraître) "Foster Care", in: *Encyclopedia of Homelessness*, Great Barrington: Berkshire Publishing.
- Firdion J.M., de Feijter H. 2002 *Les personnes sans domicile et leur représentation (statistiques et catégories de l'action sociale) : une comparaison Paris-Amsterdam*, rapport, Paris : PUCA.
- Firdion J.M., Marpsat M., Bozon M. 1995 « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, 49(2-3):29-51.
- Laberge D., Roy S. 1991 « Les enquêtes auprès ou à propos des populations marginales », in *La qualité de l'information dans les enquêtes*, Journées d'études, Paris : ASU-CNRS-ENST, p.333-356.
- Marpsat M., Firdion J.M. (eds.) 2000 *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, collection « Travaux et Documents », Paris : INED-Presses Universitaires de France.

- Marpsat M. et al. 2002 *Le cas des personnes sans domicile n'utilisant pas les services d'hébergement ou de restauration*, Etude en marge de l'enquête INSEE 2001, Rapport pour l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale, Paris : INED.
- Mauger G. 2000 « L'enquête qualitative auprès des 'jeunes sans domicile' », in Marpsat, Firdion & Mauger *Etudes des sans domicile, le cas de Paris et de l'Ile-de-France*, collection « Dossiers et recherches », Paris : INED, p. 37-48.
- Murie A. 1988 "The new Homeless in Britain", in Bramley et al. (eds.) *Homelessness and the London Housing Market*, Bristol: School for Advanced Urban Studies.
- Popper K. 1976 *La quête inachevée*, collection « Pocket », Paris : Calmann-Lévy.
- Popper K. 1979 (1998) *La connaissance objective*, collection « champs », Paris : Flammarion.
- Rossi P. 1987 "No good applied social research goes unpunished", *Applied Social Research*, november/december, pages 74-79.
- Rossi P. 1989 *Down and Out in America. The Origins of Homelessness*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Schnapper D. 1998 *La relation à l'autre*, collection « essais », Paris : Gallimard.
- Schneider A., Ingram H. 1993 "Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy", *American Political Science Review*, 87(2):334-347.
- Simmel G. 1908 (1998) *Les pauvres*, collection « Quadrige », Paris : Presses Universitaires de France.
- Snow D.A., Anderson L. 1993 *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles: University of California Press.
- Tosi A. 1999 "Homelessness and the Housing Factor: Learning from the Debate on Homelessness and Poverty", in Avramov (ed.) *Coping with Homelessness*, Aldershot: Ashgate Publishing, p.103-126.
- Vexliard A. 1957 (1998) *Le clochard*, Paris : Desclée de Brouwer.
- Watson S., Austerberry H. 1986 *Housing and Homelessness. A Feminist Perspective*, London: Routledge & Kegan Paul.